RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES MEDIAS

PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI « PAFEN »

Financement IDA :	E0930-BI/E2820-BI
N° du Projet :	P176396

TERMES DE REFERENCE :

RECRUTEMENT D'UN EXPERT INTERNATIONAL EN CYBERSECURITE POUR APPUYER DANS LA MISE EN ŒUVRE DU CIRT A L'ARCT

Juin 2025

Ministère	Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias
Projet	Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN)
Activité 1.1.3.13	ARCT : Assistance technique de 2 experts pour appuyer dans la mise en œuvre du CIRT
Bénéficiaire	Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications - ARCT

I. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Burundi a obtenu de la Banque mondiale, un don d'un montant total de 92 millions de dollars américains pour financer le Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN). Il est prévu qu'une partie des ressources de ce projet soit utilisée pour financer les prestations d'un **expert international en Cybersécurité pour appuyer dans la mise en œuvre du CIRT national** en faveur de l'ARCT.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. Objectifs et description du projet PAFEN

L'objectif du PAFEN est d'accroître l'accès à l'Internet haut débit, en particulier pour les communautés mal desservies, et améliorer la capacité du gouvernement à gérer les ressources plus efficacement et fournir des services publics par voie numérique.

Une attention particulière sera accordée à la réduction de la fracture numérique, en veillant à ce que les communautés rurales du Burundi, les femmes et les filles, ainsi que les groupes vulnérables, qui sont actuellement mal desservis et/ou confrontés à des obstacles plus importants à l'accès, soient connectés. L'accent sera également mis sur la stimulation de l'accès au haut débit dans des secteurs clés, tels que l'éducation.

Pour réduire cette fracture numérique plusieurs mesures sont à envisager notamment la mise en place des programmes de formation pour enseigner les compétences numériques de base, notamment l'utilisation d'Internet, la navigation en ligne, la gestion des courriers électroniques et des réseaux sociaux, l'utilisation d'outils et de programmes informatiques simples (MS Office, etc.) ainsi que des compétences plus avancées telles que le codage et la programmation. Investir dans la formation et le développement des compétences numériques offrira la possibilité de permettre à tous les individus de participer pleinement à la société numérique et d'améliorer leur employabilité et les revenus.

Le PAFEN comporte quatre composants :

Composante 1 : Accès et inclusion numériques :

- Sous-composante 1.1 : Environnement favorable au développement du marché du haut débit et à l'accès aux services numériques
- Sous-composante 1.2 : Accès à la connectivité locale
- Sous-composante 1.3 : Facilitateurs d'accès local et d'inclusion numérique

Composante 2 : Facilitateurs de la prestation de services publics numériques :

- Sous-composante 2.1 : Cadres institutionnels, juridiques, de gouvernance et technologiques pour les services numériques
- Sous-composante 2.2 : Infrastructure et plates-formes gouvernementales numériques partagées et capacités de l'administration publique
- Sous-composante 2.3 : Digitalisation de certains services et de cas d'utilisation phares
- Sous-composante 2.4 : Modernisation des principaux processus de GFP

Composante 3 : Coordination institutionnelle et gestion du projet

Composante 4 : Composante de réponse d'urgence

Le projet est administré par une unité de gestion du projet (UGP) au Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de la Communication (SETIC).

2. **Contexte et justification de l'assistance technique**

Dans le souci de disposer des services de qualité dans la régulation et le contrôle des Télécommunications qui sont ses missions premières d'une part et, d'autre part, dans le souci d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement des différents systèmes informatiques en général, l'ARCT (Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications) voudrait se doter d'une équipe d'intervention en urgences informatiques.
A cet effet, l'ARCT, appuyée par le projet PAFEN (Projet d'Appui aux Fondements de l'Economie Numérique) voudrait recruter un expert international en Cybersécurité capable de mettre en place un CIRT national et de mener à bien les missions décrites ci-dessus.

Le consultant recherché est un expert au profil international chargé d'appuyer durant le processus d'établissement du CIRT, notamment dans la validation du plan de mise en place du CIRT, la supervision du processus de recrutement des prestataires et la recette des livrables techniques des prestataires contractés. Il sera, également mis à contribution dans le développement des outils de travail et dans le renforcement des capacités de l'équipe de l'ARCT constituée pour assurer l'opérationnalisation et la gestion du CIRT.
Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de **l'activité 1.1.3.13 – "ARCT : Assistance technique de 2 experts pour appuyer dans la mise en œuvre du CIRT**" du PTBA 2024-2025 révisé en faveur de l'ARCT.

III. OBJECTIF DE LA MISSION

La mission de l'expert est d'accompagner et soutenir l'équipe technique de l'ARCT, dans tout le processus de mise en place du CIRT National à l'ARCT afin de lui permettre de renforcer la cybersécurité nationale, de gérer efficacement les incidents informatiques et d'améliorer la résilience contre les cyberattaques.

IV. LA MISSION DE L'EXPERT

De manière spécifique, en appui à l'équipe de l'ARCT, l'Expert sera appelé à exécuter les tâches et actions non limitatives suivantes :

1. **Planification de la mise en place du CIRT** :
   - Appuyer, le cas échéant, dans l'analyse et la validation des rapports produits dans le cadre de l'étude de développement d'un plan de mise en place du CIRT ;

- Prendre part, le cas échéant, à la définition des rôles, des outils, et des infrastructures nécessaires et la mise en place du CIRT;

2. **Sélection du prestataire et Supervision de la mise en place du CIRT** :
   - Prendre part à l'analyse des offres pour la mise en place du CIRT ;
   - Assurer le suivi technique (assurance qualité) des prestations de l'entreprise contractée en lien avec le cahier des charges contractuel ;
   - Assurer la recette des réalisations des prestataires ;
3. **Développement de Capacités, Formation et Sensibilisation** :
   - Former les équipes de l'ARCT aux procédures de réponse aux incidents, à l'analyse et à la gestion de la sécurité de l'information ;
   - Renforcer les capacités du CIRT par la formation continue, l'implémentation de nouvelles technologies, et l'amélioration continuelle des processus existants ;
4. **Opérationnalisation et Gestion du CIRT** :
   - Créer des plans de réponse aux incidents, des procédures de détection, et des stratégies de prévention des cyberattaques ;
   - Mettre en place une plateforme de réponse aux incidents, pour que l'équipe de sécurité informatique de l'ARCT et des institutions partenaires reste informée des cybermenaces actives et des indicateurs de compromission (IoC) qui y sont associés.

V. PROFIL DE L'EXPERT RECHERCHE

1. QUALIFICATIONS RECHERCHEES

Les candidats doivent posséder au minimum un Master en cybersécurité/sécurité de l'information, administration des affaires/publique, économie, études du développement, commerce, sciences/technologies ou autres domaines pertinents.

En plus des qualifications académiques minimales, être professionnellement certifié :

- Security Operations Center (SOC) Analyst, Certified Information Systems Security Professional (CISSP), GIAC Certified Incident Handler (GCIH), ou EC-Council Certified Incident Handler (ECIH) par des organismes de cybersécurité reconnus.

2. COMPETENCES ET EXPERIENCES REQUISES

Le candidat au poste doit :

- Avoir Expérience d'au moins huit (8) ans en réponse aux incidents de cybersécurité, avec un accent sur l'établissement et la gestion des CIRT ou des équipes similaires ;
- Maîtriser des normes et procédures de la sécurité et des outils et technologies qui s'y rapportent : firewall, end point Security, cryptographie, serveurs d'authentification, détection d'intrusion, PKI, filtrages des URL, … ;
- Avoir la Connaissance approfondie des cadres et méthodologies de réponse aux incidents et d'établissement des CIRT, tels que le FIRST Service Framework, NIST SP 800-61, ISO/IEC 27035, SANS Incident Handling Guidelines, et leur application à la mise en place et au fonctionnement efficace des CIRT ;

- Une Capacité avérée à concevoir et mettre en œuvre des politiques, procédures et flux de travail de réponse aux incidents, ainsi qu'à former et encadrer les membres du CIRT sur les meilleures pratiques en la matière ;
- Posséder une connaissance approfondie des cybermenaces dans différents domaines notamment les applications Desktop, Web et mobiles, le cloud, les objets connectés, les réseaux Wifi, LAN, VPN, Internet, … ;
- Posséder une expérience avec l'exploitation de technologies de détection et gestion des incidents informatiques (EDR, SIEM, SOAR) ainsi que des compétences en investigation numérique ;
- Avoir connaissance des normes et cadres internationaux en matière de cybersécurité et être capable de les mettre en relation avec les normes nationales ;
- Capacité à travailler avec des parties prenantes locales et internationales ;
- Une bonne Compréhension du contexte réglementaire et technique du Burundi en matière de télécommunications et de cybersécurité serait un atout.
- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral pour assurer une communication efficace avec les parties prenantes locales et la production de livrables conformes aux attentes de l'ARCT.

VI. CRITERES DE PERFORMANCE

L'efficacité et les performances de l'expert en Cybersécurité de l'ARCT seront mesurées **en fonction de son apport effectif sur la sécurisation du CIRT** mis sous la responsabilité de l'ARCT.

VII. DUREE DE LA MISSION

La durée totale du contrat sera fixée à six (6) mois renouvelables pour toute autre période dont les parties pourraient ultérieurement convenir par écrit. Le renouvellement du contrat pourra être envisagé si les besoins sont toujours là, et surtout si les prestations sont jugées satisfaisantes par le responsable hiérarchique et après avis de non-objection de la Banque Mondiale. Le démarrage de la mission est prévu au mois de Septembre 2025.

VIII. CONDITIONS D'EMBAUCHE

Le poste d'Expert en Cybersécurité auprès du CIRT et pour le compte de l'ARCT :

- C'est un poste de Consultant individuel à temps plein ;
- Le Consultant individuel est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

IX. METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera *selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au* Règlement de la Banque mondiale en matière de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Septembre 2023 et *conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.*

La sélection de l'expert en cybersécurité sera effectuée par appel à candidatures en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes, et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

La procédure de sélection comportera deux (2) phases :

(a) Phase de présélection des candidats sur la base de comparaison des CVs des candidats sur 100 points

Cette étape sera constituée d'une présélection sur base de dossiers où seront retenus les candidats ayant les qualifications et l'expérience requises pour le poste conformément aux TdR ci-dessus.

La répartition des notes pour cette phase sera faite dans l'esprit de ne retenir que les candidats ayant le meilleur profil en privilégiant l'expérience pertinente des candidats pour le poste qui sera notée à pas moins de 75 %.

Pour tous les autres critères : (i) Diplôme (pas plus de 5%) ; (ii) Connaissance de langues (pas plus de 5%) et (iii) maîtrise de l'outil informatique sur CV pas plus de 5%

A cette Phase, seuls les candidats ayant reçu une Note Minimale de 75% seront retenus.

Au cas où aucun des candidats n'aura totalisé la Note Minimale de 75%, il sera alors retenu les trois premiers parmi ceux ayant reçu une Note Supérieure ou Egale à 70%

(b) Phase d'interview des candidats présélectionnés sur 100 points.

Après la non-objection de la Banque mondiale sur les résultats de la présélection, il sera procédé à l'interview des candidats retenus

(c) Pour le classement final, le CV (qualification académique et expérience pertinente) sera pondéré à 70 points et l'interview à 30 points. Les Candidats seront alors classés en fonction de leurs Notes Finales (N_f) obtenues sur CV (N_{cv}) et à l'Interview (N_i) combinées en utilisant les pondérations comme suit :

$$\textbf{Note finale } N_f = N_{cv} \times 70\% + N_i \times 30\%.$$

Le Candidat classé 1er sera alors invité à la négociation du Contrat.

Le Comité de recrutement se réserve le droit d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour s'assurer que les informations qui lui sont communiquées par les candidats sont exactes. En particulier, pour le candidat retenu, il vérifiera l'authenticité des diplômes et attestations présentés (original à l'appui) et s'assurera auprès des anciens employeurs et des personnes citées en référence que ce candidat possède les qualités morales et la probité nécessaire pour assurer la fonction pour laquelle il a été retenu.

MODELE DE CURRICULUM VITAE (CV)

Poste : _____

Nom et Prénom du candidat : _____

Profession : _____

Lieu et date de naissance : _____

Nº CNI ou Passeport, lieu et date de délivrance : _____

Nationalité : _____

Adresses de contact (E-mail, tél) : _____

Nombre d'années d'expérience : _____

Attributions spécifiques actuelles du candidat ou dernières fonctions exercées :

_____

Principales qualifications :

[*En une demi-page maximum, donner un aperçu des aspects de la formation et de l'expérience du candidat les plus utiles à ses attributions au regard du poste pour lequel il s'est porté candidat.*]

_____

Formation :

[*En un quart de page maximum, résumer les études universitaires et autres études spécialisées du candidat, en indiquant les noms et adresses des écoles ou universités fréquentées, avec les dates de fréquentation, ainsi que les diplômes obtenus.*]

_____

Expérience professionnelle :

[En deux pages au maximum, caractère Times New Roman, taille 11, dresser la liste des emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études par ordre chronologique inverse, en commençant par son poste actuel. Pour chacun, indiquer les dates, nom de l'employeur, titre du poste occupé et lieu de travail. Pour les dix dernières années, préciser en outre le type d'activité exercée et, le cas échéant, le nom de clients ou employeurs susceptibles de fournir des références. Pour les candidats ayant eu à prester des services comme consultant, Il conviendra de spécifier les fonctions exercées comme consultant en indiquant le titre de la mission ou du mandat, la date de la mission et le nom et les références de la personne ou de l'institution ayant commandé la mission]

_____

Langues :

[*Indiquer, pour chacune, le niveau de connaissance : médiocre/moyen/ bon/excellent, en ce qui concerne la langue écrite/ parlée.*]

_____

Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement

compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

_____ Date : _____

[Signature du candidat] *Jour/mois/année*

Nom du candidat : _____